

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Moulins, le 25/06/2022

Le département de l'Allier est placé en alerte pour à la montée des eaux sur la rivière SIOULE tronçons Intermédiaire et Aval

En complément de la précédente alerte

Samedi 25 juin 2022, la Préfète de l'Allier déclenche une alerte à la montée des eaux sur la rivière Sioule – tronçons intermédiaire et aval.

L'ouest du bassin de l'Allier et le bassin de la Sioule vont être concernées par des vagues orageuses très pluvieuses samedi 25 juin 2022 au soir et dimanche 26 juin 2022 en journée.

Les cumuls attendus pourront générer des réactions des cours d'eau situés sous les orages. Des montées rapides des niveaux sont donc possibles sur les rivières placées en vigilance.

Les activités nautiques sur et auprès des rivières pourront être impactées.

Soyez très vigilants.

Communes concernées par la rivière Sioule tronçon Aval : Bayet, Chareil-Cintrat, Saint-Pourcain-Sur-Sioule, Contigny et la Ferté Hauterive.

Communes concernées par la rivière Sioule tronçon Intermédiaire : Barberier, Bègues, Broût Vernet, Chouigny, Ebreuil, Jenzat, Mazerier, le Mayet d'Ecole, Saint Bonnet de Rochefort, Saint Germin de Salles, Vicq, Bayet.

Conséquences possibles :

- * Des montées rapides des eaux et/ou des premiers débordements localisés sont possibles.
- * Les conditions de circulation peuvent être rendues difficiles localement.

Conseil de comportement :

- * Je me tiens informé auprès des autorités.
- * J'évite de pratiquer des activités nautiques.
- * Je ne m'engage pas sur une route immergée, même partiellement.

Ce message sera actualisé en tant que de besoin sur la messagerie vocale au 04.30.30.10.02.

Des informations complémentaires sur le suivi des crues peuvent être obtenues sur le site internet www.vigicrues.gouv.fr

Contact presse
Bureau de la
communication interministérielle